



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tabagisme passif

Question écrite n° 43483

Texte de la question

M. Thierry Benoit attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'enjeu du tabagisme passif. Le tabagisme ne se limite pas aux espaces clos et couverts accueillant du public, tels que le considère la réglementation française depuis 1992. En réalité, le tabagisme passif existe tout autant dans les lieux ouverts ainsi que dans les lieux à usage privatif qui n'accueillent pas de public. En 2016, le législateur sortait des sentiers battus pour protéger les mineurs de l'exposition au tabagisme passif. Cependant, selon des associations mobilisées contre le tabagisme passif, tel que Demain Sera Non-Fumeur (DNF), cette avancée ne représente qu'une infime partie du chemin à parcourir pour protéger la population d'un fléau qui tue encore 75 000 Français chaque année. Au-delà, l'enjeu est de fournir une réponse à la détresse des millions de citoyen qui subissent la fumée de tabac dans les files d'attente, dans leurs habitats ou encore sur les terrasses des lieux de convivialité. Selon l'association DNF, en 2021, 57 % des personnes interrogées s'exprimaient contre le tabagisme dans les files d'attente (contre 50 % en 2019) ; contre le tabagisme sur les terrasses de café et de restaurants : 56 % (contre 48 % en 2019). Lorsqu'une telle proportion de citoyens en arrive à souhaiter une mesure aussi forte que l'interdiction, le sujet a sa place dans le débat public. Aussi, il demande au Gouvernement ce qu'il compte faire pour aborder le problème du tabagisme passif, qui constitue un enjeu majeur pour la santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43483

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 janvier 2022](#), page 147

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)